



Réforme de la filière Technique du ministère de la Justice

Liste d'Aptitude dérogatoire des AT DGAP »

COMMUNIQUÉ :

Dans le cadre de la réforme de la filière Technique Ministérielle et après de nombreuses interventions auprès du Secrétariat Général et le bureau RH6 de la DGAP, **FO Justice** vous informe du lancement officiel de la campagne de promotion dite spécifique pour l'accès au corps des techniciens MJ, par voie d'inscription sur liste d'aptitude au titre de l'année 2026.

Nous vous invitons à rester attentifs aux prochaines communications.

FO Justice vous tiendra informés du classement final, arrêté à l'issue des retours des DISP.

► **Quelques précisions importantes :**

- 44 postes offerts pour l'année 2026 : la priorité est donnée aux AT de 1^{ère} classe avec une ancienneté minimum de 3 ans à la DGAP.
- Aucune mobilité n'est à prévoir : chaque agent sera nommé sur place et conservera donc son poste, quel que soit son établissement.
- Les lauréats devront suivre une formation d'adaptation dès que possible.

► **N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations à l'adresse suivante : pt@fojustice.fr**

Fidèle à ses valeurs, notre syndicat poursuivra ses actions afin d'obtenir pour chacun des personnels techniques, désormais corps communs, des avancées méritées et de véritables perspectives de carrière.

FO Justice restera vigilant et déterminé à faire respecter les droits de tous les Personnels Techniques du ministère de la Justice !!!

FO Justice – le 10Juin 2026